

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mereredi, Vendredi et Dimanche.

Abonnements

3 mois 6 mois 1 an 8 fr. LOT et Départements limitrophes...... 3 fr. 5 fr. 9 fr.

Les abonnements se paient d'avance. Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse. Rédaction & Administration

CAHORS. - 1, RUE DES CAPUCINS, 1. - CAHORS

A. COUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

L'Agence HAVAS, 8, Place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de receveir les Annonces pour le Journal.

Publicité ANNONCES (la ligne)..... RÉCLAMES..... 50

Les annences judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

L'action Française au Maroc

L'action française s'est exercée au Maroc en deux points avec des résultats tout à fait opposés.

A Oujda l'apparition de nos troupes a à peine provoqué parmi les indigènes un simple sentiment de curiosité: aucune tribu n'a bougé, aucune attaque ne s'est produite. Arabes et Kabyles ont continué de vaquer à leurs occupations habituelles sans se soucier autrement de la présence de nos soldats.

Par conséquent si l'on avait apprécié l'état d'âme marocaine d'après l'accueil fait à nos troupes à Oujda, l'on aurait plutôt été porté vers un certain optimisme.

Mais, au Maroc, il faut bien se garder des généralisations trop promp-

Ce pays n'est, en somme, qu'une mosaique de tribus dont le fanatisme et les dispositions combatives varient à l'infini.

Celles qui se rattachent à la région de Casablanca font preuve d'une ardeur belliqueuse qui forme un piquant contraste avec l'indifférence et la résignation que les indigènes d'Oujda n'ont jamais cessé de manifester à notre égard.

Il est d'ailleurs à noter que la région du sud, plus éloignée de l'Europe, moins accessible aux chrétiens, est par là même appelée à jouer au Maroc le rôle de réduit central du fa-

natisme musulman. Quoi qu'il en soit, il a suffi qu'une tuer à proximité de Casablanca en vue de tirailler contre nos soldats et de diriger contre eux tous les mauvais coups possibles pour que fût donné aux tribus les plus remuantes et les plus turbulentes de la région un exemple qu'elles ne devaient pas tarder à suivre.

Et c'est ainsi que, de semaine en semaine, la boule de neige a grossi par l'afflux incessant de tous les aventuriers, de tous les éléments de désordre qui ont considéré Casablanca mesurer les Musulmans et les Infldèles.

Les deux sultans sont l'un et l'autre étrangers à ce mouvement qui s'est produit spontanément et qui se développe aujourd'hui par la force même des choses.

Et l'on a pu remarquer que Moulay-Hafid, qui s'est poussé au pouvoir en exploitant le mécontentement général dirigé contre son frère, s'est borné à insérer dans sa proclamation quelques imprécations à l'adresse des infidèles, mais ne s'est pas hâté de venir rejoindre près de Casablanca les enfants perdus qui continuent d'y opérer à leurs risques et périls.

Cette sage lenteur est d'un prudent

Le nouveau sultan de Marakech a tout intérêt à attendre, avant de prendre un parti définitif, que les opérations engagées à Casablanca aient pris une tournure telle qu'il puisse être complètément édifié soit sur la puissance offensive des Français, soit sur l'efficacité de la résistance des Arabes et des Kabyles.

Or, c'est seulement dans une véritable bataille que nos soldats pourront donnerleur mesure et infliger à l'ennemi une salutaire leçon.

Jusqu'ici il n'y a eu à vrai dire que des escarmouches dans lesquelles la supériorité de notre armement a été en partie compensée par l'extrême mobilité de l'adversaire.

Il ne faudrait pas que ce vilain jeu de guérillas pût continuer; car il est Particulièrement énervant, déprimant et peut devenir dangereux.

Il importe d'y mettre un terme au plus tôt par un effort décisif. Mais le général Drude dispose-t-il à cet effet d'effectifs suffisants ? En réglant aussitôt que possible la question de Casablanca, nous aurons fait avancer d'un grand pas la solution de la question

MUSSIE

Le Congrès des Zemstvos

Le deuxième Congrès général des Zemstvos et de la noblesse s'est ouvert à Moscou.

Les délégués sont peu nombreux. Plusieurs membres ne sont pas venus. Ils ont adressé au président des lettres déclarant que le premier congrès ayant été réactionnaire et ayant défendu le vieux régime et les intérêts personnels de la noblesse au lieu d'établir les nouvelles formes de la vie sociale, ils refusent de participer au deuxième congrès qui promet les mêmes résultats.

La presse pétersbourgeoise attribue peu d'importance au congrèset blâme les efforts des conservateurs pour lutter contre la volonté de la nation qui aspire aux réformes.

La peste bovine

La peste sévit sur les bestiaux à Elisabethpol. Dans quatre districts de la Transcaucasie, près de 500 animaux ont péri en juillet. Toutes les mesures sont prises pour localiser la maladie.

CHRONIQUE

VOYAGES SOCIAUX

PRÉAMBULE

Les voyages donnent de la philosophie à ceux qui n'en ont pas; avoir ou deux méhallas aient pu se constide la philosophie, c'est être sans préjugés et sans coutumes; quand les hommes n'ont point la force de s'arracher sur place à la coutume, il leur est bon de voyager; il n'y a guère que les Déracinés et M. Barrès qui soient intelligents; le cosmopolitisme est un garant de la compréhension et de la tolérance humaines.

Certains parmi nos philosophes les plus considérables doivent au hasard des voyages toute leur philosophie. M. Faguet vous dira que Voltaire n'eût pas écrit Candide s'il n'eût comme le champ clos où devaient se visité l'Angleterre, et il est très certain que ce prince des philosophes et des journalistes gagna beaucoup à respirer l'atmosphère intellectuelle de Locke, car il nous rapporta de ce voyage un goût pour la nouveauté et pour la Révolution qui ne fut point né tout seul dans l'âme conservatrice d'Arouet.

Ce que M. Faguet pourrait dire et a sans doute dit de Voltaire, il pourrait le dire et il l'a dit sans doute des encyclopédistes ses amis. La plupart ne connurent point de frontières; Catherine et Frédéric II leur furent plus accueillants que la monarchie française; ils se promenèrent aisément à travers l'Europe et la largeur de leur esprit leur vint peut-être plutôt de la fréquence de leurs voyages que de leurs prédispositions naturelles qui ne manquaient point d'étroi-

Bref, sans vouloir dire que tous nos grands philosophes ont été de grands voyageurs, on peut soutenir que beaucoup de grands voyageurs en littérature sont devenus de suffisamment bons philosophes et qu'ils le doivent surtout à leurs voyages. Les philosophes de cette sorte, qui sont d'une essence un peu inférieure, sont pourtant les plus considérables parce qu'ils sont les plus lus; et ils nous font oublier Platon, Descartes et Spinoza, qui ne voyageaient point

parce qu'ils dédaignaient l'espace. Ce dédain, au surplus, ne manquait point si l'on veut bien se mettre à la place de ces considérables personnages, d'une certaine rigueur et d'une certaine habileté; ils eussent philosophé de même et eussent abouti chacun aux mêmes conclusions si Dieu les eût fait habitants d'une planète humble comme un ciron, ou d'un astre resplendissant comme un Soleil. Leurs systèmes eurent l'orgueil très juste d'embrasser en leur rigueur, toutes les fantaisies des grandes et des petites étoiles !

Or, je suis bien sûr que Voltaire | beaucoup voyager vous eussiez dé'eût pas pensé comme il pensa s'il couvert la clef secrète de l'ordre mon'eût pas pensé comme il pensa s'il eût pour de bon, avec Micromégas, visité Mars ou Saturne. Son itinéraire grandiose eût enrichi sa philosophie. Preuve que sa philosophie n'était point compléte.

Mais si elle fut incomplète elle fut aussi très vivante. On peut regretter que cet homme n'ait pu tout voir ; mais beaucoup reconnaissent qu'il sut choisir la bonne méthode pour bien voir ce qu'il vit. Sa dialectique, qui posséda quelque rigueur, ne déssécha point sa vision, et tandis qu'il ne reste de beaucoup de philosophies dans l'esprit de leurs disciples qu'un répugnant squelette, la philosophie courte et légère de ce voyageur qui ne vit qu'une partie de l'Europe de son temps, garde dans notre mémoire un air d'aïeule ironique et

O patriarche de Ferney, qui fûtes le grand reporter de votre époque; vous en fûtes aussi le principal idéologue; vos idées ne furent point formées suivant les lois sévères du syllogisme; elles naquirent avec grâce du mariage qui se fit entre vos goûts d'observateur et vos aptitudes d'ironiste! Cette union leur donna bien quelque peu d'inconsistance et vous n'avez pas voulu qu'on vous égale aux grands maîtres de la Pensée. Mais vous nous reposez de leurs inductions audacieuses.

Votre faiblesse vint plutôt d'un manque d'information que d'un vice de méthode; et l'on devra conserver la méthode en renouvelant l'information toutes les fois que sur vos traces l'on s'exercera à démocratiser l'enseignement philosophique.

Votre tort ne fut pas de mettre en contes vos doctrines et de faire supérieurement de la cinématographie philosophique; vous avez trouvé la manière et le cadre définitifs pour ces sortes d'exercices littéraires ; vous avez eu des imitateurs et vous les dépassez tous par l'adresse extrême du métier. Mais vous avez manqué d'imagination réformatrice et d'audace ; vous qui paraissez avoir voyagé parmi les astres du monde solaire vous avez surtout habité un canton reculé, dirait Pascal, de notre pauvre planète.

Vous vous êtes laissé séduire par l'Angleterre qui est la terre classique de la Liberté, et vous avez voué un grand amour à cette déesse. Puis vous avez reconnu que l'ordre social comportait un minimum de servitude populaire et vous avez eu, à Postdam, le culte de l'autorité. Si vous aviez beaucoup voyagé parmi les astres vous auriez peut-être trouvé la complexe formule de la société idéale et vous auriez connu, dans la force même les limites du Droit et de la Liber-

Vous nous avez bien montré un goût profond pour la tolérance; mais si vous aviez pu visiter effectivement certaines contrées orientales et vous pénétrer de leurs indolentes et résignées théogonies, vous fûtes revenu parmi nous tout fatigué pour la lutte encyclopédique. Les croisades laïques demandent pour réuissr un peu d'intolérance au cœur de leurs prophètes et nos prophètes se sont hélas! tous un peu trop laissé gagner par l'injustice active de la croisade occidentale!

Vous avez eu un idéal, qui a été radical-socialiste, vous avez pensé avec force que le bien-être pouvait remplacer Dieu; or il faut bien remplacer Dieu, mais non exclusivement par le bien-être; car si vous aviez pu suivre Micromégas vous auriez connu des sociétés où la misère mentale ne compense point l'opulence matérielle et il n'est point absurde d'imaginer des planètes pauvres dont les habitants sont heureux à cause de la richesse des âmes.

Et vous avez bien possédé une sorte de philosophie des événements. Vous avez fait avec bon sens la critique de l'optimisme. Mais vous n'avez pas eu une philosophie de la conduite. Vous avez recommandé si multanément la jouissance et la bienfaisance. A

couvert la clef secrète de l'ordre moral; vous eussiez connu comment les meilleures joies sont celles du sacrifice, et comment leur rayonnement intérieur triomphe de la fatalité des catastrophes extérieures L'amour eut triomphé de votre narquois féminisme.

(A suivre). MATHOS.

INFORMATIONS

Au Maroc

Les embarras financiers de Moulaï-Hafid

Mohammed Torrès et Bennassar Ghannam, membres dé la commission des affaires étrangères à Tanger, qui avaient été mandés par le sultan à Fez, sont en route pour revenir à leurs postes.

Ils sont accompagnés par Mohammed el Tazi, frère du ministre des finances. Celui-ci aurait pour mission de conclure un emprunt dé liquidation prévu par l'acte d'Algési-

On communique le 3, de Mogador, que le caïd Guellvuli, et les autres gouverneurs ruraux du district de Chiadina, allaientse rendreincessamment à Marrakech se mettre à la disposition de Moulaï-Hafid.

Seul le caïd des Anflous s'abstenait de cette démarche, mais ne voulant pas donner à son abstention un sens nettement hostile à Moulaï-Hafid, il expliquait qu'il jugeait plus prudent de rester près de Mogador, afin de surveiller s'il se produisait un mouvement de Français.

Contrairement à la nouvelle que nous reproduisons plus haut, les derniers renseignements de source indigène semblent indiquer que Moulaï-Hafid a de grands embarras finan ciers. Les ressources mises à sa disposition par quelques caïds seraient plus qu'insuffisantes pour faire son voyagé à Rabat.

Le sultan et le sorcier

On signale de Marrakech l'arrivée de Ma-el-Aïnin, le fameux sorcier du

Celui-ci se trouvait en route pour Fez, lorsqu'eut lieu la proclamation de Moulaï-Hafid.

Il accueillit cette nouvelle avec une vive contrariété et ne cacha pas ses intentions de faire de la propagande contre le nouveau sultan.

Celui-ci, prenant les devants, l'invita en termes tels à se rendre à Marrakech pour le reconnaître, que le chérif, se trouvant dans un territoire où Moulaï-Hafid a été proclamé avec enthousiasme, jugea prudent

Le nouveau sultan prêche le calme et veut la paix

On mande de Mazagan:

El-Haj-Abdesdam-el-Ouarzazi, expacha de Marrakech au moment de l'assassinat du docteur Mauchamp dont il fut le facteur responsable, est mort vendredi 30 août. On dit que Si-Aissa, caïd des Abba,

serait nommé ministre des affaires étrangères de Moulaï-Hafid. Le 3 septembre, Ma-el-Aïnin, avec

800 hommes bleus est arrivé à Marrakech. Le 4 septembre, dans la soirée, ar-

rivèrent à Mazagan cinquante cavaliers venant de Marrakech, porteurs d'une lettre de Moulaï-Hafid prêchant le calme, recommandant de ne pas inquiéter les Français et les Européens.

Le sultan, ajoutent les cavaliers, doit visiter la côte depuis Mogador jusqu'à Tanger où il demanderait à conférer avec les puissances euro-

On mande de Safi, le 4 septembre. On pense qu'à la suite de la soumission de Si-Aïssa à Moulaï Hafid,

la population de la ville suivra le

El-Hadi, qui est parti le soir pour Marrakech, afin de se mettre à la disposition de Moulaï-Hafid.

Si-Aïssa a envoyé au nouveau sultan cinq chevaux et dix mille douros. La région est tranquille mais les Européens souhaitent vivement qu'un navire de guerre demeure en rade.

La réponse du général Drude

La lettre d'El-Maïzi, reçue par le gènéral Drude, était rédigée en termes vagues, de peur qu'interceptée en route elle puisse donner des indications aux tribus belliqueuses. El-Maizi déclare être disposé à s'entremettre entre les tribus et nous pour faire cesser les hostilités. Le porteur de la lettre ajoute:

« Personnellement, El-Maïzi s'engage, si ses ouvertures sont accueillies, à amener les douze principaux chefs des tribus à se présenter au général Drude pour demander des conditions de paix ».

En attendant notre réponse, tous les caids marocains ont ordonné par des crieurs publics parcourant tous les camps, de ne plus attaquer les Français et même de ne plus se montrer à proximité de nos positions. Ils ont demandé également au général Drudedebien vouloir, de son côté, ne pas attaquer les Marocains pendant la durée des pourparlers.

Le général Drude a répondu que, sans vouloir en rien aliéner sa liberté dans sa suite, il veut bien pendant quelques jours seulement, suspendre son action offensive, si les pourparlers engagés sont sincères et de nature à amener la fin des hostili-

La réponse de l'Allemagne

L'ambassade de France a reçu, lundi matin, communication du texte « pro memoria » allemand en réponse au memorandum français relatif à la police dans les ports marocains. Selon une source bien informée, le gouvernement allemand prend acte dans cette réponse des indications fournies par la France quant au caractère des mesures projetées : puis, il déclare reconnaître le droit de la France de se faire rendre justice à la suite des événements de Casablanca et ne pas vouloir créer surtout de difficultés à ce propos. En outre, le gouvernement allemand émet le vœu que les colonies étrangères au Maroc n'aient pas à souffrir de la situation.

La question des indemnités

Il est certain que les observations dont le gouvernement allemand accompagne son assentiment au projet français sont inspirées par les réclamations des négociants allemands de Casablanca, qui ont eu à souffrir du bombardement de la ville.

Les journaux allemands ont parlé et parlent beaucoup du bien fondé de ces réclamations. Heureusement il y a plusieurs précédents pour cette question d'indemnité, posée non seulement par les négociants allemands mais aussi par les négociants d'autres nationalités, victimes, eux aussi, du bombardement de Casablanca. Lors des troubles des Boxers, en Chine, en 1900, le gouvernement chinois a remboursé les étrangers qui avaient eu à souffrir des Boxers et de l'expédition des puissances qui s'ensuivit.

En 1883, après le bombardement d'Alexandrie par les Anglais, les dommages furent évalués par une commission internationale à environ 150 millions de francs. Le gouvernement égyptien les paya.

L'affaire de Casablanca est identique à celle d'Alexandrie, quoique beaucoup moins importante, et il semble tout à fait indiqué que les réclamations des victimes du bombardement de Casablanca, quelle que soit leur nationalité, doivent être examinées par une commission internationale et ensuite payées par le sultan du Maroc.

On estime que la somme totale de ces indemnités s'élèverait à environ

mouvement du caïd des Chiadma, 25 millions de francs. Si les fonds lui manquent, le sultan obtiendrait aisément, par l'intermédiaire de la Banque d'Etat du Maroc, par exemple, l'avance nécessaire pour régler ces indemnités.

Mort de Sully-Prudhomme

Sully-Prudhomme, le poète et philosophe bien connu, vient de mourir dans sa propriété de Châtenay. L'éminent académicien faisait après déjeuner sa promenade habituelle dans son jardin, lorsqu'il fut pris d'une syncope. Tous les soins furent inutiles et le poète rendait bientôt le dernier soupir.

Sully-Prudhomme était né à Paris, en 1839.

Après de brillantes études, il fut employé a l'usine du Creusot, qu'il quitta bientôt pour faire son droit. Mais, invinciblement attiré vers les lettres, il s'y consacra exclusivement.

En 1865, il publiait son premier recueil, Stances et Poèmes, que suivirent les Epreuves (1866), les Solitudes (1869), la traduction en vers du premier livre de la Nature des Choses, de Lucrèce (1869), Impressions de Guerre (1870), les Destins (1872), les Vaines Tendresses (1875).

La Justice (1878) et Bonheur (1888) ne se composent pas de pièces détachées, mais sont deux poèmes de longue étendue; le premier, une sorte d'enquête morale et sociale; le second, une épopée symbolique.

Citons encore la Révolte des Fleurs, le Prisme (1886).

Sully-Prudhomme a publié en prose : De l'Expression dans les Beaux-Arts (1884). Réflexion sur l'Art des Vers (1892). Il a été élu en 1881 membre de l'Académie française. Il se vit attribuer, en 1901, le prix Nobel et en employa les fonds à instituer un prix de poésies.

Les obsèques de M. Sully-Prudhomme auront lieu mardi à Châtenay. Le cercueil sera ensuite transporté à

Les Explorateurs du Pôle Nord

On confirme la nouvelle de la perte du vaisseau Duchess, de Bedford, parti en exploration au pôle Nord. On n'a pas de nouvelles du sort du capitaine Mikkelsen, qui, en compagnie du géologue Leffingwell et d'un autre membre de l'expédition, serait parti sur un traineau vers le Nord-Ouest, en fevrier dernier, à la recherche d'un atterrissage. Un seul chien est retourné au camp et on craint qu'ils n'aient péri.

L'Evening News se dit en mesure de pouvoir affirmer, sur la foi d'un télégramme, qu'un des membres de l'expédition aurait reçu de Gibbon (Alaska), que les trois explorateurs en question, partis en traîneau vers le Nord, à la recherche de la terre ferme, auraient atterri sains et saufs.

Petites Nouvelles

M. Chéron, sous-secrétaire d'Etat à la guerre, a présidé dimanche les fêtes du monument de la défense de Châlons-sur-Saône en 1814 contre l'invasion étrangère.

- La reine Ranavalo a visité l'exposition coloniale de Nogent, où elle a assisté à un concert donné par des musiciens malgaches.

- Soleilland aurait, paraît-il, l'intention d'intenter à sa femme une action en divorce. Il l'accuse de le laisser sans visites ni nouvelles.

- La société positiviste internationale a célébré dimanche le 50° anniversaire de la mort d'Auguste Comte. Les admirateurs du philosophe s'étaient donné rendez-vous à 10 heures au cimetière du père Lachaise où des discours ont été prononcés.

- La situation au port d'Anvers est plus grave aujourd'hui qu'au début de la semaine : les grévistes sont très surexcités.

CHRONIQUE LOCALE

Parti radical et radical-socialiste

CONGRÈS DE NANCY

Le Comité Exécutif rappelle aux présidents et aux rapporteurs des Commissions que les rapports doivent être déposés au plus tard le 10 septembre, au Secrétariat. Ces rapports seront discutés, s'il y a lieu, aux séances du Comité Exécutif qui suivront; ils seront ensuite imprimés et envoyés à tous les membres du Congrès.

Les adhésions sont reçues jusqu'au 20 septembre. Le Comité ne pourrait assurer les facilités habituelles de parcours aux délégués dont les noms lui seraient indiqués après cette date.

Les adhésions doivent être envoyées au Président du Comité Exécutif, 9, rue de Valois, à Paris. Les fonds doivent être envoyés en mandats-poste au nom de M. G. Lefèvre, trésorier.

Dans sa dernière réunion, le Comité Exécutif, d'accord avec la Commission d'organisation du Congrès et la fédération de Meurthe-et-Moselle, a arrêté comme suit l'ordre du jour du Congrès:

Ordre des travaux du Congrès de Nancy

JEUDI 10 OCTOBRE

A 10 heures du matin. - Séance préparatoire du Congrès

1, - Tirage au sort de 33 membres de la Commission de vérification des pouvoirs.

2. - Tirage au sort des 11 membres de la Commission des finances.

3. - Tirage au sort d'une Commission de 11 membres qui recevra les propositions en vue de l'élection des membres du Comité Exécutif pour l'exercice 1907-1908 et en fera faire l'affichage.

La séance sera levée aprés le tirage au sort des trois Commissions; ces commissions se réuniront immédiatement. A 2 h. - Première séance plénière.

1. - Ouverture du Congrès par le Bureau du Comité Exécutif. 2. - Discours de M. le général Godart,

président de la Fédération de Meurthe-et-Moselle. 3. - Election du Bureau de la séance.

4. - Discours du Président. 5. - Rapport général du Bureau sur les travaux du Comité Exécutif pendant l'exercice 1906-1907.

6. - Rapport de la Commission de vérification des pouvoirs ; validation des pouvoirs non contestés.

7. - Fixation de l'ordre du jour du

8. - Dépôt des rapports et des vœux élus, adhérents.

9. - Nomination de la Commission du programme et de la déclaration du

Après la séance plénière Réunion des membres du Congrès en Commissions :

a. - Finances.

b. - Règlement et discipline. c. - Propagande et organisation du Parti.

d. - Vœux. e. - Réformes fiscales.

f. - Enseignement et désense laïque. 7. - Assistance sociale, Prévoyance, Lois ouvrières. h. - Reformes militaires.

i. - Réformes électorales ; réformes administratives ; réformes judiciaires. j. - Commerce, Agriculture, Indus-tries et Etudes économiques.

k. - Politique extérieure et Affaires coloniales.

> VENDREDI 11 OCTOBRE A dix heures du matin

Réunion des Commissions.

A 2. h. - Deuxième séance plénière

1. - Election du Bureau de la séance. 2. - Le Programme du Parti.

3. - Les Réformes électorales. 4. - La Discipline et la Tactique électorale du Parti.

SAMEDI12 OCTOBRE A9 h. 1/2 du matin - Troisième

séance 1. - Election du Bureau de la séance. 2. - Règlement et discipline.

3. — Réformes fiscales. 4. - Enseignement et Défense laïque. 5. - Assistance sociale, Prévoyance,

6. - Elections des membres du Comité Exécutif pour l'exercice 1907-1908.

A 2 h. - Quatrième séance 1. — Election du Bureau de la séance.

2. - Réformes militaires. 3. - Réformes administratives et judiciaires.

4. - Voeux. 5. - Commerce, Agriculture, Industrie et Etudes économiques.

A 8 h. 1/2 du soir

Réunion plénière du Comité Exécutif. Election du Bureau pour l'exercice 1907-1908.

DIMANCHE 13 OCTOBRE A 9 h. 1/2 du matin - Cinquième

1. - Election du Bureau de la séance. 2. - Rapport de la Commission des finances.

3. - Politique extérieure et Affaires coloniales. 4. - La déclaration du Parti.

A midi - Banquet de clôture. Le vendredi soir, à 9 h., une soirée de gala sera offerte aux congressistes par la Fédération de Meurthe-et-Moselle.

CAHORS

NETTETE

Le Quercinois, comme chacun le sait, est l'organe de ce parti libéral qui aux élections cantonales dernières marcha derrière les pas chancelants du sénateur panamitard Béral et du sénateur félon Rey.

Mais ainsi que le déclare X. Pinxit, ce n'est pas d'enthousiasme que tout le parti libéral, et dans tous les cas le Quercinois, suivit la coterie sans nom et sans vergogne dont le siège antisocial est rue des Ecoles, chez l'ex-

percepteur.

« Les coupables de l'échec des 28 juillet et 4 août, ô Rédempteur, » (c'est de ce nom que X. Pinxit, du Quercinois, a baptisé l'ex-percepteur), « ce ne » sont pas nos amis. Si ces amis n'ont » pas donné l'effort nécessaire en fa-» veur de votre programme, ce n'est » pas, comme vous l'avez avancé, » pour de misérables considérations » personnelles; non, cher monsieur,

» c'est parce qu'ils n'ont pas eu conprésentés par les Fédérations, Comités, | » fiance en votre changement subit Groupements et membres des corps | » d'opinion. »

Et plus loin, X. Pinxit renchérissant écrit, pour mieux préciser le refus des libéraux honnêtes de s'associer à la bande des agrachs de la rue des Ecoles: « Car il nous est difficile d'admet-» tre que MM. Béral et Rey veuillent » conduire aujourd'hui des électeurs » qu'ils ont sans cesse combattus. »

N'est-ce donc pas agréable d'entendre dire, par ses adversaires ce que soi-même on a toujours dit? Et ces réflexions de X. Pinxit ne sont-elles pas la preuve de la félonie et de la goujaterie de personnages qui se targuent d'un républicanisme sincère et d'un scrupule politique sans égal.

Et n'est-il pas encore à enchâsser ce passage où X. Pinxit ironique, cingle comme d'un soufflet la face des félons masqués, auxquels il n'accorde ni confiance ni estime?

« Vos troupes ? dit-il à l'ex-percep-» teur, Ah! laissez-moi donc m'es-» claffer ! Mais où sont-elles ces trou-» pes ? De quoi se composent-elles ?

» Voulez-vous nous le dire ?» Et de fait, c'est bien là, la plus pré-

cise des questions que l'on pouvait poser à ce groupe hybride, pétri de bluff et de rancœurs!

Où sont-elles ces troupes ? Quel appoint dans la bagarre électorale dernière a-t-il apporté ce groupe?

La réaction toute pure a marché: lui, il a apporté ses appétits, ses haines et ses indignités.

Tout cela était bon à signaler, du moment que c'est dit, affirmé et prouvé par l'organe reconnu du parti hostile aux républicains.

Et si après çà, d'aucuns croient encore au loyalisme républicain des trafiquants de mandats et de fonctions publiques, c'est qu'ils sont dignes de ceux-ci; le parti républicain n'a pas besoin d'eux.

LOUIS BONNET.

PITIÉ, S. V. P. !

Par ce temps de courte copie Vindex, du Quercinois qui est doué d'une blague infinie revient encore sur la question du repêchage politique par nous du sénateur félon, Rey. Certes, nous comprenons bien que l'insistance de notre confrère nationaleux vient du besoin de garnir les colonnes de son journal : qu'il se tranquilise, il en est de même de notre

Mais Vindex a la blague trop lourde, et il fait si chaud ! quand, non satisfait d'insister sur sa prédiction « des justes noces du Journal du Lot avec M. Rey » il écrit : « Et pourquoi une » douce hyménée serait-elle impossi-» ble avec l'ex-percepteur !!! »

C'est le comble de la blague, et nous sommes tentés de crier, suppliants, à Vindex, implacable: « O pitié! pitié! détournez vos sorts, ô Vindex! Pour Rey, eh bien, passe encore: politiquement il nous a roulés et salement roulés, mais au point de vue privé c'est un honnête homme, l'épithète d'honnête étant prise ici au sens judiciaire! >

Mais un repéchage de l'ex-percepteur?

Oh non ! ça jamais ! Plutôt briser encrier, presses, jeter plumes et se cogner la tête contre les murs!

Hélas! nous pensions, malgré les divergences d'opinion, malgré de durs assauts réciproques, que Vindex avait meilleure estime de nous, blocard impénitent!

Or, Vindex nous injurie : « Et pour-» quoi, dit-il, une douce hyménée » serait-elle impossible avec l'ex-» percepteur ??? »

Peurquoi, O Vindex, ô grand blagueur ? Parce que cette hyménée serait contre nature! Oh! pitié, Vindex!

LOUIS BONNET.

LE BANQUET D'ALBAS

Nous recevons du canton de Luzech plusieurs communications relatives au banquet républicain qui doit avoir lieu à Albas.

Sans s'émouvoir d'aucune façon des criailleries déplacées de la réaction, nos amis nous demandent de présenter quelques observations qui offrent un intérêt indiscutable.

«.... On semble perdre de vue, » nous dit-on, le but de ce banquet. · Quelques personnes et plus parti-» culièrement les rédacteurs de la

» presse réactionnaire veulent voir » dans ce banquet une manifesta-

» tion contre le parti adverse en géné-» ral et contre le maire d'Albas en

» particulier.

» C'est évidemment là une erreur. » Les troupes républicaines, cons-

» cientes de leur force, n'ont jamais » eu l'intention d'insulter un vaincu.

» Elles veulent fêter une belle vic-» toire, c'est légitime et de cela on » ne peut que les féliciter.

» Cependant puisqu'il s'agit de fêter » un succès cantonal, ne convien-» drait-il pas d'élargir la manifesta-» tion et de la rendre plus gran-

» diose ? » Il va de soi qu'il est difficile d'or-» ganiser un banquet dans chacune » des 13 communes du canton, dès

» lors pourquoi ne pas faire ce ban-» quet au chef-lieu de canton ? il » aurait certainement un retentisse-» ment plus grand, les susceptibilités » seraient ménagées; les adhésions

» seraient plus nombreuses et la » manifestation républicaine aurait » ainsi d'autant plus de portée.

» L'idée nous paraît assez impor-» tante pour qu'on s'y arrête.

» Que si, cependant, on tient à » Albas quand même, ne convien-» drait-il pas de reculer la date de la » réunion afin de s'assurer un nom-

» bre considérable d'adhésions?» Nous avons cru utile de publier les lignes qu'on vient de lire, elles paraissent fort sages et, peut-être, un grand banquet au chef-lieu du canton aurait-il un plus grand retentissement, créerait-il un plus grand enthou-

siasme dans le Parti, que 13 petits

banquets dans les 13 communes.

Greffier

Par décret, M. Bercegol est nommè greffier de la justice de paix de Puy-Evêque en remplacement de M.

Compatriote

Par arrêté du 31 août, notre compatriote M. Barriéty-Bey Barthelemy-Hector, propriétaire à Albas, Directeur de la Comptabilité des Domaines de l'Etat Egyptien, a été nommé Chevalier du Mérite Agricole.

M. Barriety-Bey, qui est déjà titulaire d'une médaille de sauvetage et des Palmes d'Officier d'Académie, fut, il y a quelques années, élevé au grade de Commandeur de l'Ordre du Medjidieh par le Khédive.

Rentrée du 7e

Le 7º d'infanterie, de retour des grandes manœuvres, est rentré dimanche matin, à 9 heures.

Les monuments et les établissements publics etalent pavoises en l'honneur de nos braves troupiers dont l'allure martiale était admirée par toute la population échelonnée le long des boulevards.

Malgré la lourde chaleur et l'excessive fatigue qu'ils avaient endurées, nos excellents soldats paraissaient en très bonne santé.

Le quartier a été consigné jusqu'à 5 heures.

Sociétés de secours mutuels

Par arrêté en date du 24 juillet dernier, M. le ministre du travail et de la prévoyance sociale a fixé au dimanche 29 septembre pour les Sociétés libres, et au dimanche 6 octobre 1907, pour les Sociétés approuvées, les opérations électorales pour la désignation des représentants des Sociétés de secours mutuels au conseil supérieur de la mutualité.

Le conseil d'administration de ces Sociétés doit se réunir, dans un délai de dix jours, pour la désignation des délégués qui doivent prenare part à ladite élection.

La liste de ces délégués sera ensuite transmise au maire de la commune chargé de l'arrêter, de l'afficher à la mairie et de la transmettre au préfet.

Contributions directes

Par arrêté de M. le directeur général des contributions directes, en date du 31 août, M. Foch, contrôleur de 3º classe dans le département de la Marne, passe avec son grade, dans le département du Lot, à Figeac, en remplacement de M. Cazaly, nommé dans le département de l'Indre.

Bal de la jeunesse

Nous apprenons avec plaisir qu'une réunion préparatoire, en vue de l'or ganisation du bal annuel de la jeunesse, aura lieu dans une salle de la mairie le mercredi 11 septembre à 8 heures 1/2 du soir.

Nous espérons que la jeunesse, désireuse de conserver la bonne tradition à nos aimables concitoyennes des douces joies d'une agréable soirée, aura à cœur de se rendre toute entière à cette réunion.

La monte en 1908

Par arrêté de M. le préset du Lot, les propriétaires du département qui ont l'intention de consacrer à la monte, pendant l'année 1908, des juments appartenant à d'autres qu'à eux-mêmes, devront, conformément aux dispositions de l'article premier de l'arrêté ministériel, en faire la déclaration d'ici au 25 septembre 1907, à la préfecture, pour l'arrondissement de Cahors, et aux sous-préfectures pour les arrondissements de Figeac et de Gourdon.

Des formules imprimées seront mises à leur disposition dans les bureaux de la préfecture (2° division) et dans ceux des sous-préfectures.

Il est bien entendu que les propriétaires d'étalons devront, comme d'habitude, seconformeraux prescriptions formelles de la loi du 14 août 1885.

Tribunal correctionnel

Audience du 7 septembre. - Dans sa deuxième audience de vacations, le tribunal correctionnel de notre ville a prononcé les condamnations suivantes:

Les nommés Basile Debans, àgé de 68 ans, propriétaire à Beauregard, et Joseph Theil, âgé de 47 ans, maçon à Cremps, sont pour suivis pour avoir chassé sans permis.

Coût: 25 francs d'amende chacun. - La nommée Marie Dablanc, veuve Lafage, âgée de 44 ans, ménagére à Berganty, prévenue de divers vols est condamnée à 8 jours de prison.

- 30 fr. d'amende sont infligés au sieur Gérôme Loussert, agé de 57 ans, cultivateur au Boulvé, pour avoir porté des coups et fait des blessures

Le tribunal le fait bénéficier de la loi de sursis.

- La nommée Sophie Viguié, épouse Faurie, âgée de 56 ans, ménagère au Payrat, commune de Cahors, à donné des coups et fait des blessures à son mari le sieur Pierre Faurie.

Cette mauvaise coucheuse est condamnée à 25 fr. d'amende avec les bénéfices de la loi de sursis.

A la fin de cette audience, le tribunal prononce la confiscation de deux engins de pêche abandonnés sur place par les délinquants.

dustano da vas do ligac PROGRAMME DU JEUDI 12

ET DIMANCHE 15 SEPTEMBRE 1907 Bresles Allégro Militaire

La Mascotte (ouverture) Audran Rieucci Tesoro-Mio (Valse) Le Désert (fragment) F. David La Viollette Bleue (Maz.) Gung'l Allees Fension, de 8 h. 1/2 à 9h. 1/2

ne duc aimait les femmes; mais il les

COUR D'ASSISES DU LOT

Audience du 9 septembre

Affaire Aussel. - Meurtre et vol La 3º session de la Cour d'assissa du Lot s'est ouverte lundi matin à l heures à Cahors sous la présidence de M. Pabon, conseiller à la Cour d'appel d'Agen, assisté de MM. Grimal et Labatut, juges au tribunal civil da Cahors.

M. Villotte occupe le siège du mi. nistère public : Me François Besse est au banc de la défense.

L'inculpé est un nommé Aussel Firmin, agé de 26 ans, scieur de long à Soucirac, arrondissement da Gourdon (Lot), né le 29 novembre 1880 au dit Soucirac, fils de Damien el de Marguerite Souria, célibataire.

Il est accusé d'avoir assassiné pour le voler un de ses voisins nommé pa. gès Basile, cultivateur à Carlucet. L'audience est ouverte, il est procé.

dé à la formation du jury et à l'appel des témoins. Ces formalités remplies, M. Bona fous, greffier en chef, donne lecture

de l'acte d'accusation. ACTE D'ACCUSATION

Dans la matinée du 5 mai dernier. vers 10 heures, le sieur Basile Pages, àgé de 38 ans, cultivateur à Carlucet. se rendit chez les époux Aussel à 800. cirac, pour reprendre des bœufs qu'il leur avait confiés à cheptel. Son entrée dans la maison fut cons.

tatée, mais à partir de ce moment or ne le revit plus et ce ne fut que 14 jour plus tard, le 19 mai, que son cadavre fut retrouvé dans le puits de Ferrières distant de 1.100 mètres environ de la demeure des époux Aussel.

Le médecin légiste déclara que la mort était due aux lésions constatées tant à l'extérieur qu'à l'intérieur du crane et que ces lésions avaient été produites par un instrument conton. dant : ces blessures devaient fatalement entrainer une perte de connaissages

immédiate et la mort. Les soupçons se portèrent immédiate. ment sur le fils des époux Aussel Firmin, qui protesta tout d'abord de son innocence, mais ne tarda pas à entrer dans la voie des aveux. Il prétendit mais c'est là un point qui ne peut être contrôlé, que le 5 mai, en effet, Basile Pagès, s'était rendu chez lui et qu'àla suite d'une altercation, et après avoir recu un coup de canne de celui-ci,il lui aurait asséné sur la tête un coup de bâton ; sa victime serait tombée, mais comme elle semblait vouloir se relever il l'aurait achevée avec un hoyeau.

Quoi qu'il en soit de l'exactitude du récit qu'il fait de son crime, il est certain que Fiemin Aussel a volontairement donné la mort et pour un motif assez futile, au susnommé Basile Pa-

Dans la nuit qui suivit, le meurtrier emporta le cadavre qu'il jeta dans le puits de Ferrières. Mais avant d'accomplir la sinistre

besogne, il eut soin de s'emparer de l'argent tombé, dit-il, des p victime, et avant de plonger le cadavre dans le puits, il eut également soinde lui enlever ses bottines pour se les ap-

Aussel n'ajamais été condamné, mais sa réputation laissait beaucoup à désirer. Il passait pour violent et brutal, En consequence, le nommé Aussel Firmin, est accusé d'avoir : 1º Aux Grèzes, commune de Soucirac,

le 5 mai 1907, et dans tous les cas depuis moins de dix ans, volontairement donné la mort au sieur Basile Pagès. 2º Au mè ne lieu, le 5 mai 1907, el dans tous les cas depuis moins de troll ans, soustrait frauduleusement une certaine somme d'argent et une paire

de chaussures au dit Pagès Basile, ol

à ses ayant-droit. Le président procède à l'interregatoire d'Aussel qui a, durant toute l'aldience, une attitude pleurnicharde. Il avoue tout les faits dont il est al

17 témoins sont ensuite entendus, mais aucune deces dépositions n'ajolite rien à ce que l'on sait déjà.

M. Villotte dans son réquisitoir réclame une condamnation sévère

rouville pendant le séjour infructueur qu'il fit chez les Vilquin ; et en le voyall passer, toutes ces réflexions lui vincent presque involontairement à l'espril Mais, dans les circon tances où elle trouvait, elle comprit combien la fe cherche du duc d'Hérouville était in portante pour n'être à la merci d'augul Canalis.

Latournelle, le duc d'Hérouville ne rait pas admis? Je passe malgré nom indigence, reprit-elle en regardant sol. père avec malice, à l'état d'hériliète Aussi finirai-je par publier un program me... N'avez-vous pas vu combien le regards de Gobenheim ont change puis une semaine? il est au désespoit ne pas pouvoir mettre ses parties whist sur le compte d'une adoraid

- Chut! mon cour, dit Mme Latour nelle, le voici.

Gobenheim à M. Mignon en entrant - Et pourquoi ?... demanda le comb de La Bastie.

Bourse vous croit riche de plus millions.

FEUILLETON DU « Journal du Lot » 43

MODESTE MIGNON

Par H. DE BALZAC

riche qu'elle est belle, dit la tante du jeune duc, ce serait le plus beau parti de la province. Et elle est noble au moins, celle-là! » Ce dernier mot fat | dit contre les Vilquin avec lesquels on n'avait pas pu s'entendre, après avoir eu l'humiliation d'aller chez eux.

Tels sont les petits événements qui devaient introduire un personnage de plus dans cette scène domestique, contrairement aux lois d'Aristote et d'Horace; mais le portrait et la biographie dece personnage, si tardivement venu, n'y causeront pas de longueur vu son exiguïté. Monsieur le duc ne tiendra pas plus de place ici qu'il n'en tiendra dans l'Histoire. Sa Seigneurie M. le duc d'Hérouville, un fruit de l'automne matrimonial du dernier gouverneur de Normandie, est né pendant l'émigration en 1796 à Vienne. Revenu avec le Roi en 1814, le vieux maréchal, père du duc actuel, mourut en 1819 sans avoir pu marier son fils, quoiqu'il fût duc de Nivron; il ne lui laissa que l'immense château d'Hérouville, le parc, quelques dépendances et une ferme assez péni

blement rachetée, en tout quinze mille francs de rente. Louis XVIII donna la charge de Grand-Ecuyer au fils, qui, sous Charles X, eut les douze mille francs de pension accordés aux pairs de France pauvres. Qu'étaient les fille une duchesse. Le Roi, dans le désir appointements de Grand-Ecuyer et les Si Mlle de La Bastie est aussi | vingt-sept mille francs de rente pour cette famille? A Paris, le jeune duc avait, il est vrai, les voitures du roi, son hôtel rue Saint-Thomes-du Louvre, à la Gran-Ecurie; mais ses appointements défrayaient l'hiver et les vingt-sept mille francs défrayaient l'été dans la Normandie. Si ce grand seigneur restait encore garçon, il y avait moins de sa faute que de celle de sa tante, qui ne connaissait pas les fables de la Fontaine. Mlle d'Hèrouville eut des prétentions énormes, en désaccord avec l'esprit du siècle, car les grands noms sans argent ne pouvaient guère trouver de riches héritières dans la haute noblesse française, dejà bien embarassée d'enrichir ses fils ruinés par le partage égal des biens. duc d'Hérouville, il aurait fallu caresser les grandes maisons de Banque, et la sa toutes par des mots sanglants. Pendant les premières années de la Restau-

après de belles occasions manquées par sa faute, elle trouvait en ce moment la fortune des Nucingen, trop turpidement ramassée pour se prêter à l'ambition de Mme de Nucingen, qui voulait faire de sa de rendre aux d'Hérouville leur splendeur, avait presque ménagé ce mariage, et il taxa publiquement Mlle d'Hérouville de folle. La tante rendit ainsi son neveu ridicule, et le duc prêtait au ridicule. En effet, quand les grandes choses humaine s'en vont, elles laissent des miettes, des frusteaux, dirait rabelais, et la noblesse française nous montre en ce siècles beaucoup trop de restes. Certes, dans cette longue histoire des mœurs, ni le Clergé ni la Noblesse n'ont à se plaindre. Ces deux grandes et magnifiques nécessités sociales y sont bien représentées ; mais ne serait-ce pas renoncer au beau titre d'historien que de n'être pas impartial, que de ne pas montrer ici la dégénérescence de la race, comme vous trouverez ailleur: la figure Pour marier avantageusement le jeune de l'Emigré dans le comte de Mortsauf (voyez le Lis dans la Vallèe) et toutes les noblesses de la Noblesse dans le hautaine fille des d'Hérouville les frois- marquis d'E pard (voyez l'Interdiction). Comment la race des forts et des vaillants, comment la maison de ces fiers ration, de 1817 à 1825, tout en cherchant d'Hérouville, qui donnèrent le fameux des millions. Mlle d'Herouville refusa maréchal a la Royauté, des cardinaux à Mlle Mongenod, fille du banquier, de l'Eglise, des capitaines aux Valois, des avait fait duc, s'était marié à quatre- le bon Charles X, queique le duc d'Héqui se contenta M. de Fontaine. Enfin, preux à Louis XIV, aboutissait-elle à un vingt deux ans, et naturellement la fa- rouville fût un excellent cavalier. Les

être frêle, et plus petit que Butscha? mille avait continué. Néanmoins le jeu-C'est une question qu'on peut se faire dans plus d'un salon de Paris, en enten- mettait trop haut, il les respectait trop. fluet, mince, qui semble n'avoir que le teur recherche à grand'peine un trait où l'imagination puisse retrouver les signes d'une ancienne grandeur. Les dissipations du rêgne de Louis XV, les orgies de ce temps égoïste et funeste, ont produit la génération étiolée chez laquelle là le seul héritage que conservent les nobles. Aussi, à part quelques exceptions, peut-on expliquer l'abandon dans lequel Louis XVI a péri, par le pauvre reliquat du règne de Mme de Pompadour. Blond, pâle et mince, le Grand-Ecuyer, jeune homme aux yeux bleus, ne manquait pas d'une certaine dignité dans la pensée; mais sa petite taille et les fautes de sa tante qui l'avaient conduit à courtier vainement les Vilquin, lui Grand-Maréchal, car on appelait ainsi dans la famille celui que Louis XIII

dant annoncer plus d'un grand nom de il les adorait, et il n'était à son aise France et voyant en rer un homme petit, qu'avec celles qu'on ne respecte pas. Ce caractère l'avait conduit à mener une souffle, ou de hatifs vieillards, ou quel- vie en partie double. Il prenait sa revanque création bizarre chez qui l'observa- che avec les femmes faciles des adorations auxquelles il se livrait dans les salons, ou, si vous voulez, dans les boudoirs du faubourg Saint-Germain. Ces mœurs et sa petite taille, sa figure souffrante, ses yeux bleus tournés à l'extase, avaient ajouté, très injustement d'ailles manières seules surviventaux gran- leurs, au ridicule versé sur sa personne, des qualités évanouies. Les formes, voi- car il était plein de délicatesse et d'esprit; mais son esprit sans petillement ne se manifestait que quand il se sentait à l'aise. Aussi Fanny-Beaupré, l'actrice qui passait pour être à prix d'or sa meilleure amie, disait-elle de lui : - « C'est un bon vin, mais si bien bouché qu'on y casse ses tire-bouchons ! » La belle duchesse de Maufrigneuse, que le Grand-Ecuyer ne pouvait qu'adorer, l'accabla par un mot qui, malheureusement, se répéta comme toutes les jolies médisandonnaient une excessive timidité. Déjà ces. - « Il me fait l'effet, dit-elle, d'un la famille d'Hérouville avait failli périr bijou finement travaillé qu'on montre par le fait d'un avorton (voyez l'Enfant beaucoup plus qu'on ne s'en sert, et qui maudit, ETUDES PHYLOSOPHIQUES). Le reste dans du coton: » Il n'y eut pas jusqu'au nom de la charge de Grand-Ecuyer qui ne fir rire, par le contraste,

hommes sont comme les livres, ils sont quelquefois appréciés trop tard. Modeste avait entrevu le duc d'He-

- Je ne vois pas pourquoi, dit-elle

muette de ma personne.

- Le père Althor est au desespoir, de

- Vilquin, dit-on, va manquer, et

Le jury, après une courte délibération, rapporte un verdict affirmatif mitigé de circonstances atténuantes. Aussel est condamné à 20 ans de travaux forces.

Audience du 13 septembre 1307. A l'audience de mardi, comparait le nommé Mathaly Antoine, inculpé d'attentat à la pudeur sur la personne d'une fillette de 8 ans.

L'audience est ouverte à 11 heures, M. Dossman, substitut, occupe le siège du ministère public. M° Besse est au banc de la défense.

Après les formalités relatives à la formation du jury et à l'appel des témoins, M. Bonnefous, greffier en chef, donne lecture de l'acte d'accu-

ACTE D'ACCUSATION

Le ler juillet 1907, vers 5 heures du goir, la jeune Léonie Rescoussié, agée de 8 ans, venant de l'école de Labenque, rentrait au domicile de ses parents, situé à deux kilomètres de la route de Vaylats. A 50 metres environ de la mai-son, la fillette rencontra l'accusé, Antoine Mathaly. Celui ci lui demanda d'où elle venalt, la prit par la main et la conduisit, sous prétexte de s'amuser avec elle, dans un champ voisin séparé de la route par un petit mur; puis, s'étant assis et l'ayant placée sur ses genoux, il lui porta la main aux parties sexuelles, et se fit faire par elle les mêmes attouchements.

L'enfant appelant sa mère et pleurant, il la laissa partir et lui offrit 15 centimees en lui recommandant bien de n'en parler à personne.

Aussitôt arrivée chez ses parents, Léonie Rescoussié conta à sa mère ce qui venait de se passer ; elle donna immédiatement de l'auteur de cet attentat, un signalement très précis qui permit de l'arrêter dans une auberge de Lal-

Mise en sa présence, elle le recon-nut formellement Mathaly protesta de son innocence et affirma n'avoir rencontre aucun enfant. Il dut pourtant avouer qu'à l'heure indiquée il se trouvait hien sur la route de Vaylats à Lalbenque où sa présence fut signalée par la dame Julie Sol, chez qui il était allé se mettre à l'abri de la pluie. La demeure de ce témoin est peu éloignée du lieu de

L'accusé, pour donner le change, a prétendu avoir vu deux chemineaux se dirigeant vers Lalbenque. Plusieurs témoins qvi ont séjourné en ce lieu, affirment n'avoir vu que lui.

L'examen médical pratiqué sur Léonie Rescoussié n'a révélé aucune trace de violences.

Les renseignements recueillis sur l'accusé sont très mauvais. Son fils et sa fille, qui occupent, à Montauban, une situation honorable, ne veulent plus le recevoir depuis 15 ans environ, à cause de son inconduite.

Mathaly a encouru onze condamna-

tions pour vol. Confrontée, au cours de l'information, avec l'accusé, Léonie Rescoussié l'a encore formellement reconnu comme étant réformes inscrites à l'ordre du jour. l'auteur des faits qu'elle avait dénoncés et elle a donné certains détails et des précisions qui attestent la sincérité de ses déclarations et ne peuvent laisser aucun doute sur la culpabilité de l'ac-

En conséquence, le nommé Mathaly Antoine est accusé d'avoir :

Le 1er juillet 1907, et dans tous les cas depuis moins de 10 ans, sur le territoire de la commune de Laibenque, commis un attentat a la pudeur consommé ou tenté sans violence, sur la personne de Léonie Rescoussié alors âgée de moins

La lecture de l'acte d'accusation terminée, M. le procureur demande que le huis clos soit prononcé.

Il en est ainsi ordonné. Dès que la salle est évacuée par le public, M. le Président procède à l'interrogatoire de Mathaly qui nie les charges relevées contre lui.

Après l'audition des témoins, M. Dossman, avocat général, dans un éloquent réquisitoire demande au Jury de frapper sévèrement l'accusé dont le passé est lourd de fautes et de

Ce réquisitoire produit une profonde impression sur le jury qui, après une plaidoirie de Me Pierre Besse, déclare Mathaly, coupable d'attentat à la pudeur.

En conséquence, Mathaly est condamné à 1 an de prison et à la relégation.

La session est close.

Telegranges reças hier:

Paris, 9 septembre, 1 h. 50 s. Conseil des ministres

Le Conseil des ministres réuni dans la matinée a traité des affaires du Maroc: il a examiné les derniers télégrammes de Tanger et a envisagé la question des indem-

Le Maroc sera rendu responsable des indemnités qui seront fixées par la commission internationale.

Au Maroc

Une de l'eche officielle de l'Amiral Philibert est arrivée à midi;

i aregramanes freas autom**otiv**i :

Paris, 10 septembre, 1 h. 5 s.

Au Maroc Le sultan Abd-el-Aziz quittera

Fez jeudi pour Rabat. Le Portugal a fait un accueil sympathique à la communication faite par le Consul de France relativement à l'organisation éventuelle d'une police provisoire des ports Marocains.

Le texte officiel de la réponse Allemande à la même communication est arrivée à Paris dans la matinée.

AGENCE FOURNIER

Arrondissement de Cahors

Limogne

Foire. - Malgré la forte sécheresse qui persiste, la foire a été importante. Le foirail des bœufs était bien garni, il s'est traité pas mal d'affaires. Prix stationnaires.

Les bêtes à laine grasses étaient recherchées. Les petits cochons se vendaient à de bons prix.

Blé, 17 fr. l'hectolitre.

Avoine, 7 fr. -Maïs, 13 fr.

Fêves, 14 fr.

Vesses pour fourrages 24 fr. l'hectol. Volaille, 0 80 le 1/2 kilo.

Œufs, 0,70 la douzaine.

Une mauvaise fin d'année qui se prépare, les dernières récoltes sont compromises, peu de maïs, de pommes de terres et le manque d'eau.

Loubéjac

Dimanche prochain 15 septembre, aura lieu la fête votive de notre section. Elle promet d'avoir cette année un éclat inaccoutumé et la population si unie denotre coquet village réserve aux étrangers le plus gracieux accueil. Le bal champêtre se tiendra dans la cour du château dont les allées ombragées serviront de promenade aux danseurs. Le soir feu d'artifice et ascension du ballon « L'Union ».

Puy-l'Evêque

Groupe d'études sociales - Le 8 septembre à 4 heures du soir a eu lieu la réunion du Groupe d'études sociales de Puy-l'Evêque.

Le Président dans une excellente causerie a examiné la situation politique du pays, du parti radical et les principales

Le rachat des chemins de fer, l'impôt sur le revenu, l'assistance aux vieillards, la répression sur les fraudes retiennent l'attention des auditeurs qui font au conférencier une vive ovation, notamment quand il parle de la situation politique du parti radical dans le département du Lot.

Si aux élections législatives le parti républicain subit, dans l'arrondissement de Cahors, un fléchissement dû aux manœuvres de quelques renégats, aux élections cantonales, le parti s'est ressaisi et a fait belle œuvre de discipline et de co-

Il est à souhaiter que cette action soit continuée en vue des élections municipales de 1908.

Cette conférence a été fort applaudie et le conférencier a été l'objet de vives félicitations.

Secours mutuels. - Dans sa réunion tenue le dimanche 8 septembre, notre société de secours mutuels a procédé à l'élection de deux délégués qui avront pour mission d'élire pour notre département les membres du Conseil supérieur de la mutualité de France.

Ont été élus : MM Jacques Bersegol et François Leygues, négociants.

La société a décidé ensuite de prendre part aux fêtes données à M. le président de la République lors de son

passage à Villeneuve-sur-Lot. A cet effet, une souscription est ouverte parmi tous les membres, dont le montant sera envoyé à Villeneuve à l'effet de construire l'arc de triomphe de la mutualité.

Tous les membres qui voudraient se joindre à la délégation qui ira assister à ces fêtes sont priés de se faire inscrire chez n'importe quel membre du bureau.

Duravel

A Messieurs les Conseillers munici paux. - Vous aurez ce soir l'occasion d'affirmer librement et ouvertement le dėsir d'accomplir votre mandat. La question sur l'électricité va être clairement et définitivement posée : vous devez répondre si out ou non vous voulez l'éclairage électrique. L'opinion publique est entièrement pour, et il serait difficile parmi les personnes sensées et désintéressées d'en trouver une qui soit contre; or vous devez vous inspirer des vœux de vos administrés à ce sujet, c'est-à-dire que voter pour est votre moyen d'action. Mais surtout n'allez pas aucun incident dans les ports ni préjugés et racontars qui circulent ce vous glisser dans les ambiguités des

Me Besse demande l'indulgence du ju- autour de Casablanoa n'est signa- jours-ci, tous provenant de la vérité i tronquée par un seul. Il ny a pas d'équivoques ni de tromperies. D'autres communes plus éclairées que la nôtre ne s'y seraient point laissées prendre. En général le bruit court que les prix sont augmentés pour Duravel. C'est évidemment faux. Les conditions posées en février sont les mêmes aujourd'hui. Où donc se trouvent la loyauté et la bienveillance sinon du côté de chefs des l'entreprise? Ennuyés, traqués par quelques « entraveurs », mesquins et exécrés de tous, dont le seul but est de servir leur intérêt propre, ceux-ci neanmoins gardent la même bonne foi qu'auparavant. C'est donc votre tour ce soir de répondre loyalement, en hommes désintéressés, préoccupés seulement de l'utilité et du bien-être publics. Il y a belle lurette qu'on promet l'électricité à la commune, et ceux qui vous l'offrent en ce moment, connus de tous, n'en sont pas à la première entreprise. Or on ne peut trouver meilleure occasion que la présente, et si vous remettiez la partie à plus tard, les contribuables s'en souviendraient.

Nous engageons notre population a se rendre en masse, ce soir à la mairie pour assister aux débats. Il en vaut la peine.

Arrondissement de Figeac

Puybrun

Assistance aux vieillards. - Le dévouement de notre Monsieur le Maire, pour les miséreux est sans bornes !... les bons de l'allocation mensuelle qui jusqu'ici n'avaient été délivrés aux ayants droit qu'une longue semaine après qu'ils auraient dû l'être, ont été remis cette fois le 2 septembre, mais! sans les mais et les si l'administration de notre illustre serait parfaite - notre grand manitou à omis de faire parvenir au percepteur l'état indiquant la somme revenant à chacun des assistés.

Monsieur le receveur du bureau de bienfaisancé ne pouvant acquitter les bons, sans cette pièce servant de contrôle, nos vieillards ont fait une promenade de 8 kilomètres pour rien. C'est certainement très hygiénique pour ceux qui ont la panse bien garnie, mais cela n'a rien de bien attrayant pour les vieillards au ventre creux et plus ou moins capables de marcher : ces malheureux, dont plusieurs ont fait deux fois le voyage pour rien, se demandent si: Puybrun est en France !

Patience, mes braves amis, cela changera sous peu et la loi d'assistance sera appliquée à Puybrun, comme dans les communes voisines, foi de Jacques Bon-

P. S. - Pour éviter des voyages inuliles, les assistés peuvent profiter des du 14 avril1906, pour se faire adresser le montantde leur bon par la poste.

Jacques BONHOMME. Banquet démocratique du 22 septembre. - L'appel du comité radical socialiste de Puybrun a été entendu de tous ceux qui ont lutté contre Panama et consorts et le banquet du 22 septembre promet d'être des plus brillants.

On peut se procurer des cartes jusqu'au 15 septembre auprès de MM. les maires républicains du canton; à Bretenoux, s'adresser à M. Masfrand et au café Soulié; à Bonneviole, à M. Rambouze; à Granou, à M. Messinguiral; à St-Michel-Loubéjou, à M. Lafougal; à Glanes, à M. Galéry; à Laval-de-Cère à M. Theil ; à St-Céré, s'adresser à la mairie: à Bétaille à M. Mazeyrac, buraliste et à M. Laveyssières; à Carennac, à M. Delmas ; à Vayrac, à MM. Granouilhac, conseiller d'arrondissement et Garrigues, limonadier; à Puybrun au bureau de tabac et au café Car-

Du 15 au 18 inclus, le secrétaire du comité seul pourra délivrer des cartes. Le 19 au matin la liste sera irrévocablement close.

Le Comité.

Figeac

Tribunal correctionnel. - Audience de vacations du 7 septembre:

Pol-Ernest Mayeur, 35 ans, jardinier à Saint Céré est condamné par défaut à 50 fr. d'amende pour menaces de mort sous condition,

Le tribunal prononce ensuite plusieurs condamnations à 16 et 35 fr. d'amende pour délits de chasse sans permis ou en temps prohibé, une condamnation à 16 fr. d'amende pour contravention à la police des chemins de fer, et ordonne la confiscation de plusieurs filets de pèche abandonnés par un inconnu.

Latronquière

Réunion et compte rendu. - La Société de Libre Pensée du Haut Quercy, a tenu sa première assemblée générale le 8 septembre courant.

Quoique jeune encore, elle compte déjà une trentaine de membres disséminés dans le canton Elle a procédé à l'élection de son bureau et nommé les citoyens Larribe, notaire, président, Lafon, instituteur, secrétaire, et Lafabrie aubergiste, trésorier, dent les pouvoirs dureront un an

Il est beau de voir que sur nos plateaux, une poignée de citoyens ont osé afficher publiquement, en face, le dog-

me romain, leurs idées démocratiques de libre discussion et de fraternité sociale. Puisse cet exemple être suivi dans tous nos cantons de France. Il ne sera pas de trop, de toutes nos forces réunies pour lutter efficacement contre l'ingérence malsaine du clergé de Sarto, et se débarrasser du bagage encombrant de ces vieilles religions. Nous faisons un appel chaleureux à tous nos collègues et les prions de s'organiser en So-

Le Président.

Saint-Céré

Accident. - Un événement qui aurait pu amener des conséquences graves est survenu ces jours derniers dans les circonstances suivantes :

M. Mourlhon, métayer de M. Landes, au hameau de Bonneau, près de St-Céré, reconduisait, avec le cheval et une voiture à deux roues, sa nièce de Frayssinhes, âgée de 8 ans.

A peine avait-il fait quelques mètres sur la route, arrivé en face de la maison Cayzac, du Pont-Neuf, qu'une roue du véhicule se detachait brusquement. Sur le choc, M. Mourlhon fut renversé sur lui-même, tandis que sa petite nièce restait accrochée. Le cheval pris de peur s'enfuit au galop à une grande allure, entraînant le véhicule et la petite; cette dernière trainait les jambes sur le sol ; le tout a traversé le Pont-Neuf, la place Gambetta, la rue Faidherbe, sans que personne ait pu maîtriser le cheval emballé et porter ainsi secours à la petite qui poussait des cris déchirants. La petite s'est décrochée du véhicule en face de la boucherie Bouscary, où aussitôt plus de trois cents personnes se sont rassemblées croyant voir le cadavre de la petite qui avait été traînée sur trois cents mètres dans une situation des plus périlleuses. Relevée aussitôt elle fut transportée chez M. le docteur Brun, qui lui a prodigué les soins que nécessitait son état.

La Foire. - Notre foire du 6 septembre ayant été favorisée par un temps superbe, a été assez importante. Nombreuses affaires se sont traitées et à des prix

Voici les cours pratiqués : Place de la République. - Les veaux de lait ont subi une augmentation assez sen-ible qui nous a augmenté le prix de la viande : ils se vendaient entre 1 fr. et 1,20 le kilo; les bœufs gras, de 34 à 38 fr. les 50 kilos; les bœufs d'attelage, de 700 à 900 fr. la paire ; les bœufs d'élevage, de 350 à 450 fr. la paire ; les vaches, 450 fr. la paire; les porcs gras, de 65 à 70 fr. les 50 kilos; les percelets,

de 20 à 40 fr. la pièce. Halle au Blé. - Le blé s'est payé 18,50; le seigle, 14 fr.; l'avoine, 8 fr.; le maïs, 18,50; le sarrasin, 15.50; pommes de

terre, de 5 à 6 fr. le tout l'hectolitre, droits que leur donne l'art. 8 du décret | Place de l'Eglise. - Les poules, 3 fr. la pièce ; les poulets, de 3 à 4 fr. la paire; les canards, 6 fr. la paire; les lapins domestiques, 1,50 la pièce ; les pigeons, 90 centimes la paire; les œufs, 90 centimes la douzaine.

Gibier. - Liêvres, de 4 à 6 fr. la pièce; lapins de garenne, 1,50 et 1,75 la pièce; les perdreaux rouges, de 1,50 à 2 fr. la pièce; les perdreaux gris, 1,50 pièce; les cailles 60 centimes la pièce.

Place Gambetta - Les moutons pour la boucherie, de 30 à 40 fr. la pièce ; les moutons d'élevage, de 15 à 25 francs la

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Prestation de serment. - Samedi dernier, M. Gabriel Dauliac, récemment nommé juge de paix à Gramat, a prêté serment devant le tribunal de Gourdon.

Tribunal correctionnel. - Audience du 7 septembre. - Louis Fabre, de Montfaucon, comparaît le premier pour violation de domicile. A la requête de sa femme, Anna Vergnes, le tribunal avait prononcé la séparation de corps ; par un autre jugement, Fabre, exproprié, s'est vu dépouillé de tous ses biens qui, aujourd'hui sont la propriété de sa femme. Le prévenu n'a d'autres ressources qu'une pension de 180 francs que ses enfants lui servent plus ou moins exactement. Un certain soir, il s'est rendu chez sa femme et a pénétré dans la maison par une ouverture qu'il a pratiquée à la toiture. Il a fallu la croix et la bannière pour l'en déloger. Fabre ne veut pas connaître le jugement qui l'a dépossédé et prétend que l'immeuble dans lequel il s'est introduit est sa propriété, puisque lui-même l'a construit. C'est un malheureux alcoolique, usé jusqu'à la corde, qui devrait être hospitalisé, ainsi que le président le fait humainement remarquer. Cette idée ne sourit nullement à Fabre qui ne pourrait satisfaire son penchant trop prononcé pour la boisson. En attendant qu'il s'y résolve, le tribunal le condamne a quinze jours de prison et aux dépens.

- Deux chasseurs sans permis. Brunet, de l'Abbave, et Chavaine, de la Chapelle-Auzac, sont condamnés à 25 francs d'amende et aux dépens, et à la remise du fusil, ou 50 francs pour en tenir lieu.

- Michel Bazillet, voiturier à Souillac est enfin condamné, pour avoir abandonné ses chevaux et sa voiture sans conducteur dans la cour de la gare de

VOUS QUE TORTURE



LA BRONCHITE

LA PREUVE Paris, 5 Janvier 1905.— "Depuis quelques années, ma fillette avait régulièrement chaque hiver bronchite sur bronchite. J'essayai le traitement à l'Emulsion Scott; immédiatement mon enfant se trouva mieux et fut bientôt rétablie. J'ajouterai que ma fille aime beaucoup l'Emulsion Scott".--Mme A. Valiot, Sage-Femme, 16, Rue St-Ferdinand.

LE POURQUOI Rien de surprenant à ce que l'Emulsion Scott soit aussi efficace. On a pris une peine infinie et dépensé des sommes considérables à perfectionner un remarquable procédé qui, transformant l'huile de foie de morue en Emulsion Scott, l'a rendue parfaitement savoureuse et digestible pour l'organisme le plus délicat, celui même des bébés. La formule en est parfaite et hautement appréciée des Docteurs. Pour être sûr de guérir, réclamez donc toujours bien le véritable flacon Scott avec sa marque "le Pêcheur et la morue". Prix unique en toutes pharmacies: 4 Fr. 50 le flacon, 2 Fr. 50 le demi. Echantillon franco contre 0.50 de timbres adressés à l'EMULSION SCOTT (Delouche et Cie) 356, rue St-Honoré, PARIS.

Rocamadour, à 25 francs d'amende et les plomb, dans un bazar quelconque ; il dépens, son maître civilement responsable, quant aux dépens seulement.

Etat civil du 15 au 31 août. - Naissances: Batut Denis-Albert, à Terrié. - Batut, Louis-Rémy, a Terrié. -Bornes Louis, à Fresca'i.

Mariages: Frankoual, Marcelin, charpentier, 25 ans, de Gourdon et Delelaux Marie, sans profession, 21 ans, de Gourdon.

Rougié François, menuisier, 29 ans, de Gourdon et Bétaille, Marie, sans profession, 22 ans, de Gourdon. Déces : Gueyrand Elie, 10 ans, de

Maillol. - Janis Marianne, sans profession, 59 ans, célibataire (hospice). - Delroc Marie, sans profession, 89 ans épouse Lagrange, au Pont du Gué. -Jauvion Catherine, 72 ans, sans profession, épouse Vielmon, boulevard Mainiol - Lavaysse Jean, cultivateur, 66 ans, au Verdié-Haut. - Cassan Anna, sans profession, 25 ans, épouse Vincent, rue du Colonel Taillade.

Le ventre de Gourdon. - Voici le relevé des animaux de boucherie qui ont été abattus pendant le mois d'août

dernier à l'abattoir public de Gourdon : Bœufs, 25; veaux, 70; moutons 102; Porcs, 2.

Souillac

L'adduction d'eau potable de la source de Bezet. - Depuis vendredi dernier, les entrepreneurs du 3º lot ont commencé leurs travaux pour la construction des servoirs.

Les tuyaux en fonte arriveront incessamment et les travaux de canalisation seront aussitôt commencés.

La population attend impatiemmentla réalisation de cette importante entre-

Fête locale. - Nosfêtes des 21, 22 et 23 septembre, organisées sous le patronage du comité de défense des intérêts industriels et commerciaux de netre ville, promettent d'être belles.

Depuis dimanche, les listes de sous-

criptions circulent en ville. Nous souhaitons que la population réponde généreusement aux efforts des organisateurs, afin que ceux-ci puissent nous donner un programme digne de

Chez nos voisins

Lot-et-Garonne

FUMEL

Nous recevons des « environs de Fumel » une communication relative au paiement du minerai. Cette communication n'étant pas signée ne peut être insérée. Il ne nous est pas possible de tenir compte des communications anonyme.

Un conte vécu

Il existe une ville en Gascogne qui par sa haute situation géographique semble être spécialement créée pour doter l'humanité de bon nombre de petits tyranneaux, et suggérer à ceux-ci l'idée de jouer parfois à l'empereur en essayant de persuader ceux qui les entourent et qui ont le malheur de mordre à leurs boniments, que rien ne peut se fai: edans ce doux pays sans que l'on soit obligé de faire appel à leur concours (qui n'est jamais désintéressé) si l'on veut que la chose entreprise ait toutes les réussites et succès attendus impatiemment par tout bon organisateur.

Parmi ces indispensables, il en est un entr'autres qui excelle et mérite toute notre petite attention.

Ce petit dieu, est doté d'une noble figure; son maintien grave et austère le désigne à ses contemporains comme le dieu de vertu!!! Son intégrité est

Sa belle prestance et son air cavalier lui donneut des apparences du dieu Mars et le feront sûrement remarquer un jour par l'Administration de la Guerre. qui sera très heureuse de lui donner un commandement dans la garde nationale, corps de sapeurs-pompiers, voire même un bataillon scolaire, ou société de gymnastique. Il pourrait en attendant exercer sa voix au commandement en faisant manœuvrer d'inoffensifs soldats en serait sûr de trouver la docilité et la passivité les plus complètes.

A moins que sa verve endiablée ne lui fasse obtenir la place de rapporteur général, dans quelque agence de rensei-gnements, là aussi il excelle paraît-il.

Et dire que toutes ces qualités qu'il possède à fond, pourraient peut-être faire de lui un être éminent pouvant rendre de réels services pour le bonheur de son pays. Mais non! notre homme n'est pas envieux... quelque simples.... rubans... à sa boutonnière suffisent à sa gloire, à part ça rien ne le tente et, comme Piron, il ne veut être rien, rien, pas même académicien.

Et pour finir, comme tout le monde a un signe particulier, nous dirons que ce qui le défrise un peu ; c'est que comme certains crustacés décapodes, il va tout

Marchés aux Prunes

Monpazier (Dordogne), 8 septembre. - Voici les cours qui ont été pratiqués au marché de jeudi dernier : Apport 150 quintaux environ. Les 60-4 fruits au demi-kilo, de 42 à 44 francs; les 70-4 fruits, de 38 à 40 francs; les 80-4 fruits de 34 à 36 francs; les 90-4 fruits, de 30 à 32 francs; 100-4 fruits, de 24 à 28 francs; les 120-4 fruits, de 15 à 18 francs; fretin, de 10 à 15 francs. Le tout les 50 kilos.

Castelnau-de-Cancon (Lot-et-Garonne), 8 septembre. - Notre dernier marché a été très beau pour un début. Apport, 250 quintaux environ, tous vendus à des prix rémunérateurs. Le marchéfoire du 13 courant s'annonce comme devant être très bien approvisionné.

La migraine et le rhumatisme

Ces affections si différentes à première vue ont cependant une origine commune, l'arthritisme. C'est ce qui explique que les mêmes personnes en soient souvent atteintes. A ces personnes le Sel de Vittel sera d'un grand secours, car il guérit le rhumatisme et, par son usage prolongé les migraines deviennent meins pénibles, diminuent de fréquence et finissent par disparaître complètement. La boîte de Sel de Vittel pour traitement de 20 jours est envoyée par M. J. Boillot, 20, rue Geoffroy l'As-nier Paris, contre 3 fr. 15. A Cahors Pharmacie Fournié.

Bulletin Financier

Paris, 9 septembre.

La fête religieuse du jour de l'an israélite, que l'on célèbre aujourd'hui prive la bourse d'une grande partie de sa clientèle. Aussi les transactions sontelles extrêmement réduites, les cours sont stationnaires.

La rente française demandée sur les meilleures nouvelles du Maroc est assez bien tenue à 94,55.

Dans le groupe russe nous retrouvons le 30/0 1891 à 61,30 et le Consolidé à L'Extérieure espagnole cote 91,70, l'Italien 102, le Portugais, 66,30, le

Les établissements de crédit sont sans La Banque de Paris se négocie à 1427. le Crédit Lyonnais à 1175, et la Société

Serbe 80,40, et le Turc 94.80.

Générale à 662. Parmi les Chemins français, le Lyon est à 1346, le Nord, à 1760, et l'Est à

Sur le marché en banque, Saint-Ra-phaël Quinquina est recherché à 92,50.

UN AGRICULTEUR

très expérimenté demande emploi de Régisseur.

S'adresser au Bureau du Journal.

HYGIENE de la BOUCHE et de l'ESTOMAC Après les Repas deux ou trois PASTILLES VICHY-ETAT

Chronique agricole

LE RAJEUNISSEMENT DES VIEUX POMMIERS

Dans une note envoyée à la Société nationale d'agriculture, M. Hérissant, directeur de l'Ecole pratique d'agriculture des Trois-Croix, fait connaître un procédé qui lui a parfaitement réussi, pour rajeunir les vieux pommiers.

Dans les vergers, on voit assez souvent des pommiers dont la végétation est arrêtée, qui ne grossissent

Les ramifications de ces pommiers. au lieu de se terminer par des bourgeons à bois, portent des boutons à fruit ou à bois mort.

L'enlèvement de ces bois secs, le badigeonnage des rameaux à la chaux ou au sulfate de fer détruisent bien la mousse, mais ne font pas allonger les rameaux.

M. Hérissant n'a obtenu cet allongement qu'en coupant, à l'aide du sécateur, tout auprès de la branche qui les porte, les ramifications de la grosseur, au plus, du petit doigt, qui sont facilement sectionnées, et en raccourcissant les branches de prolongement à l'endroit où elles ont acquis le même volume. Il faut se garder d'enlever une seule branche charpentière, même mal placée.

Ce procédé n'a qu'un inconvénient, il retarde la récolte d'environ trois ans; mais il permet d'obtenir une foule de ramifications qui assureront, pour plus tard, une abondante fructification et un développement normal.

Bibliographie

Tous les gens d'esprit lisent

Le Cri de Paris (11º année d'existence), le plus mordant, le plus spirituel des journaux hebdomadaires.

« Le Cri de Paris » paraît chaque same-

di, sur 20 pages, avec deux grands dessins d'actualité et de nombreux portraits. Coulisses de la vie politique, sociale, pa-

risienne, mondaine, littéraire, artistique. Portraits, silhouettes, caricatures de toutes les personnalités françaises et étrangères célèbres.

« Le Cri de Paris » s'adresse à toutes les classes de la société et surtout aux gens d'esprit de tous les partis. C'est le plus vivant et le plus passionnnant des journaux français!

Le numéro seulement 20 centimes. En vente partout.

Abonnements: France, un an, 10 fr. — six mois, 6 francs. — Etranger: un an, 14 francs. - six mois, 8 francs. Spécimen gratuit sur demande. Paris, 9,

xue Molière (avenue de l'Opéra).

Bretenoux-Biars 6 19

Puybrun 6 28

Bétaille (arrêt). 6 34

SARLAT....

Carsac.....

St-Cirq-Madelon

Payrignac (arr.).....

PARIS (Orsay).. arrivée. | > | 10 28s. 4 45m

Rtota. — Les jours de foires à Aurillac un train part d'Aurillac à 5 h.

De Sarlat à Gourdon

9 23 1

9 31 9 36

9 43

52, rue St-Georges, Paris, IXº PUBLICATIONS DE FAMILLE JOURNAL DES DEMOISELLES Petit Courrier des Dames et Conseiller

des Familles réunis Revue de la jeune fille et de la femme Médaille d'Or de la Société Nationale d'En-

couragement au bien Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois Edition violette, purement littéraire. Un an: Paris, 8 fr., Départements, 9 fc., Union postale, 11 fr.

24 pages de texte par numéro Éducation. - Morale. - Littérature. Romans. — Nouvelles. — Poésies. — Conseils. — Chroniques. — Causeries. —

Actualités. - Chronique musicale. -Arts. - Connaissances pratiques. - Con-

Editions littéraires avec nombreux supdéments de mode et travaux, et le même texte que la précédente:

Edition verte : Un an : Paris, 16 fr.; Départements, 19 fr. ; Union postale, 22 fr. Edition chamois: Un an: Paris, 12 r.; Départements, 14 fr.; Union postale,

Comprenant: Albums de travaux et ouvrages. - Modes. - Courrier de la Mode. - Gravures coloriées. - Feuilles de Patrons. - Broderie et lingerie. - Patrons découpés et imprimés. - Dessins décalquables. - Travaux imprimés sur étoffe. -Tapisseries. - Conseils pratiques. - Lecons de Choses. — Musique. — Aquarelles. — Fusains. — Menus, etc. — Concours mensuels et grand concours annuel.

Abonnements à partir du ler de chaque mois par mandat à l'ordre des directeurs, 52, rue St-Georges, et dans tous les bureaux

de poste. Envoi gratuit d'un numéro spécimen sur demande affranchie.

MANUEL du JOURNAL des DEMOISELLES

9º édition, considérablement augmentée MÉTHODES POUR LES PRINCIPAUX TRAVAUX DE DAMES

Impressions sur étoffes. - Marques de linge. - Manière de relever et agrandir les patrons. - Tapisserie. - Tricot. -Crochet. - Filet. - Dentelles. - Macramé, augmenté de la Dentelle au fuseau, des Renseignements très détaillés sur la Manière de peindre sur toile gobelin, sur satin, sur velours, sur drap, ainsi que la Peinture au Vernis Martin, l'Enluminure, la Photominiature, etc.

ORNÉ DE 500 FIGURES ET VIGNETTES Prix du volume: Broché: Paris, 3 fr. - Départements et Etranger : 3 fr. 75.

Envoyer un mandat-poste à l'ordre des Directeurs 52, rue St-Georges.

BIBLIOTHEQUE DE MA FILLE

Ouvrages recommandés Collections: 3 fr. 50 le volume broché Toute abonnée au Journal des Demoiselles recevra au prix de faveur de 3 fr 25, franco dans toute la France, un volume magnifiquement relié. Six volumes pour le prix de 18 fr. franco

PRINCIPAUX AUTEURS:

Le Pigeon

Cazoulès

Sarlat

Le Buisson. arr.

Souillac..... 5b 55 i

7 19

7 29

5 35

De Gourdon à Sarlat

 GOURDON...
 7
 36 = 11
 35 = 11

 Payrignac (arr.)...
 7
 44 = 7
 44 = 7

 St-Cirq-Madelon...
 7
 51
 11
 15

 Grolejae...
 7
 56
 11
 25

 Carrae...
 8
 6
 11
 39 = 12

 CAPI A.T...
 11
 39 = 12
 39 = 12

SARLAT 8 17 | 11 53°

6 33 10 9

12 40

1 10

2 23

3 21

8h 5g

8 15

9 17

8 12

8 46

9 40

5 45

5 52

5 57 6 8

PARIS (Orsay) dep. | 10h 15m

BRIVE..... dép.

Turenne

Quatre-Routes.

St-Denis-près-| arr.

Martel | dép.

Montvalent.....

Rocamadour

Gramat

Assier

e Pournel.....

FIGEAC.....

CAPDENAC. | arr. dép.

 >
 10
 48
 4
 29

 7
 42
 10
 59
 4
 39

 8
 4
 11
 9
 4
 48

1 44° 1 54 2 1

8 42° 50

8 8 9

55

Chemin de fer d'Orléans

Trains spéciaux à prix réduits des régions de l'Aveyron, du Lot et de la Corrèze pour Paris-Austerlitz, le 12 septembre 1907.

Un train spécial à prix réduits, comportant uniquement des voitures de 3º classe sera mis en marche le 12 septembre prochain au départ des gares et sections ci-après et pour Paris-Austerlitz.

Le retour individuel des voyageurs ayant pris les dits trains sera autorisé dans un délai de 90 jours pour tous les

trains ordinaires. PRIX DES PLACES (Aller et Retour)

Gares comprises entre Neussargues (inclus) et Saint Illide (inclus) entre Figeac (inclus) et Lacapelle-Viescamps (inclus) entre Saint-Denis près Martel (inclus) et Laroque-

Saint-Cristophe (inclus) et Veudes (inclus)...... 28 f. Gares comprises entre Largnac

(inclus) et Giat (inclus) Clermont-Ferrand (inclus) à Eygurande, Merlines, Le Mont-Dore (inclus) à Laqueuille.. 27 f. »

La délivrance des billets aura lieu Paris, à l'Agence Bonnet, 64, Boulevard Beaumarchais et aux gares de départ, elle commencera à ces gares 3 jours au moins a l'avance.

Il est accordé une franchise de 30 kilog. de bagages par place. Il n'est fait aucune réduction spé-

ciale sur le prix de ces billets pour le transport des enfants.

Pour plus amples renseignements, consulter l'affiche spéciale.

La Compagnie d'Orléans a organisé dans le grand hall de la gare de Paris-Quai-d'Orsay une Exposition permanente d'environ 1.600 vues artistiques (peintures, eaux-fortes, lithographies, photographies), représentant les sites, monuments et villes des régions desservies par sen réseau.

Grande Semaine Maritime de Bordeaux (7 AU 15 SEPTEMBRE 1907)

Facilités accordées aux voyageurs

Pendant toute la durée de l'Exposition Maritime de Bordeaux les facilités ciaprès sont spécialement accordées pour se rendre dans cette dernière ville.

Délivrance au départ des gares du ré-seau d'Orléans de billets aller et retour collectifs de famille pour Bordeaux à prix très réduits (3 premières personnes 33 °/o, 4° personne 50 °/o; 5° personne et suivantes 75 %, sans que la réduction moyenne par personne puisse excéder 50 %, valables 10 jours avec faculté de prolongation.

Durée de validité doublée pour les billets d'aller et retour du tarif G. V. 2 délivrés à destination de Bordeaux par MM. Aigueperse, Maryan, Du Camp-les gares du réseau d'Orléans situées à anc,H. Bister, Zénaïde Fleuriot, Champol. 100 kilomètres au moins de ce point,

avec faculté de prolongation à deux reprises de moitié.

Prolongation de validité de 5 jours pour les billets ci-dessous délivrés à partir du 15 août.

1º Billets d'aller et retour individuels délivres par les gares des réseaux du Nord, d'Orléans, de l'Etat et du Midi pour les stations thermales et balnéaires du Midi et par les gares Midi pour les stations balnéaires de l'Etat et d'Orléans, si les itinéraires des dits billets s'établissent par Bordeaux;

2º Billets à itinéraires fixes de Paris aux Pyrénées.

Transport à demi-tarif des ouvriers vendangeurs

Une réduction de 50 0/0 sur le prix des places de 3º classe au Tarif général sera accordée cette année aux ouvriers vendangeurs se rendant, pour les vendanges, d'une gare quelconque du réseau d'Orléans située dans les départements ci-après à une gare quelconque du même réseau située dans ces mêmes départements:

Charente, Gironde, Dordogne, Lot-et-Garonne, Lot, Tarn-et-Garonne, Haute-Garonne, Tarn, Corrèze, Haute-Vienne, Vienne, Loir-et-Cher.

Les ouvriers vendangeurs devront voyager, par groupe de 5 au moins, à l'aller et au retour, et effectuer sur ledit réseau un parcours simple de 50 kilomètres au minimum (soit 100 kilomètres, aller et

Sur présentation d'un certificat du Maire de leur commune constatant leur qualité d'ouvriers journaliers allant faire la vendange, ils paieront place entière à l'aller; le même certificat servira de billet pour effectuer gratuitement le voyage de retour à la condition qu'il soit visé par le Maire de la commune où ils ont éte occupés.

Cette réduction sera accordée, pour l'aller, du 20 août au 25 octobre inclus pour l'aller; le retour devra s'effectuer dans un délai qui ne sera pas inférieur à huit jours et dont le maximum sera de trente jours.

Cahors, sous enveloppe affranchie.

demeurant à

déclare souscrire à un abonnement d'un an, à dater du.....

8-26

8 37

8 51

10 29

40

5 16

5 22

6 16

6 42

6 53

5 13± 5 26

6 425 7 7 7 7 15

7 23

9 6

1 Ce train ne s'arrête à Rocamadour que pendant le service d'été.

TOULOUSE ... arr. 12 23 3 46s. 10 58

10h 51

12 53 5

18

28

36

42

15

30

51

32

3 21

3

PARIS (Orsay).....

CAPDENAC. - Dép..

Lamadeleine.....

Toirac

Montbrun, halte

Cajare

Calvignac, halte.

St-Martin-Labouval ..

Saint-Cirq, halte

Conduché

Saint-Géry

Vers.....

Arcambal.....

Cabessut, halte...... CAHORS. — Ar.....

Bulletin d'Abonnement au « Journal du Lot »

Pour s'abonner, il suffit de détacher ce bulletin - après l'avoir complété

Le soussigné s'engage à payer la somme de neuf francs contre un mandat

qui sera recouvré par les soins de l'Administration des Postes, quelques jours

Signature et adresse de l'abonné

après la souscription (onze francs pour les départements non limitrophes).

et signé — et l'envoyer à l'administration du journal, 1, rue des Capucins,

A titre exceptionnel, le bénéfice de ces dispositions est étendu jusqu'au 10 novembre inclus, pour l'aller, aux ouvriers dont les producteurs de raisins de table de la région de Port Sainte-Marie, Agen, Moissac, etc., pourront avoir besoin, cette année, en vue du ciselage et de la cueiliette desdits raisins; à titre d'essai, ces ouvriers pourront effectuer leur voyage isolément à 'aller et au retour.

L. MAURY

Zairergion-Bontisto de la Faculté de Médecino de Paris

Lauréat de l'Ecole Bentaire de France Suscessemr de BAMER

75, Boulevard Gambella Maison Bonysson, (40 9 a 5 houres)

Travet martnis et entierement garanti

FONDÉ EN 1879

14, Rue Drouot, 14

PARIS

t ez dépouille per jour, 10,000 journaux es revers
du monde entier;

public l'Argus tes Revues, mensuel edite l'Argus de l'"OFFICIEL"

iontenant tous les votes des hommes politiques e leur dessier public.

L'Argus de la Presse recherche dans tous les péris ésques les articles passés, présente, fature. 9

Adresse télégraphique : ACHAMBURE - PARIS

Airesse télégraphique : 102-02

Éscire au Directour, 16, rue Drouot, PARIS (114

Le propriétaire gérant: A. COUESLANT

CHIRURGIEN-DENTIS

DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE L'ÉCOLE DENTAIRE DE PARIS DENTISTE DU LYCÉE GAMBETTA

ET DE L'ÉCOLE NORMALE

D'INSTITUTEURS Consultations tous les jours de 9h. a5h. 69. BOULEVARD GAMBETTA

EN FACE LE CAFÉ TIVOLI M Wilekon n'a pas d'OPERATEURS

IL GARANTIT SON TRAVAIL ATTENDU QUE TOUT EST FAIT PAR

LUI-MEME

Grande Pharmacie

CROIX-ROUGE

EN FACE LE THÉATRE CAHORS

LA MIEUX APPROVISIONNÉE DE LA RÉGION

PRIX LES PLUS RÉDUITS

PHARMACIE SPÉCIALE pour la préparation des ordonnances

Médicaments de premier choix Fournisseurs: POULENC, DAUSSE. KNORR, BAYER, etc.

DIRECTEUR: Paul GARNAL

Pharmacien de 1re classe. Diplômé de l'Ecole supérieure de Pharmacie de Paris. - Ancien pharmacien adjoint de l'Assistance publique de Panis. -Ancien Chef du Laboratoire d'analyses de la Pharmacie Commerciale de France, rue Drouot, Paris.

HUILE de FOIE de MORUE de NORWÈGE Vins de QUINQUINA, KOLA, COCA titrés Objets de PANSEMENTS & d'HYGIÈNE BANDAGES - BAS A VARICES DOUCHES D'ESMARCK, etc., etc.

Remises importantes à tous les Fonctionnaires.

DELIGIEUSE, donne secret p Ecr. Maison Buret, à Nantes.

De Capdenac à Cahors

36 g

46

54

16

25

38

50

3 12

11

11 10

11 18 11 27

11 50

11 56 . 12 75 12 12

12 20 12 29

12 37

5 39 5 51

6 54

(SERVICE D'ÉTÉ 1907) La quas la fact de la contraction de la contr		
De Parifa A Touriouse Data Carrots	Espère 2 49 4 50 7 6 5 47 m 10 40 1 27 - 9 29 9 41 5 5 52 9 1 7 52 11 43 - 10 47 10 48 127 - 10 55 10 48 11 47 11 22 - 11 47 11 22 - 11 47 11 22 - 11 47 11 47 12 47 % 10 40 12 29 3 4 - 12 47 % 10 46 10 55 10 41 - 10 55 10 46 10 55 10 41 - 10 55 10 46 10 55 10 41 - 10 55 10 46 10 55 10 41 - 10 55 10 46 10 55 10 41 - 10 55 1	CAHORS. — dép. 6 12 7 28 12 48 6 52 7 7 7 7 8
PARIS (Orsay) départ 8b 36s 5t-Denis-les-Martel 5t 46g 10 75g 1 522g 7 37g 7 45g	Assier A	CAHORS. — dép 7 11 de la 27 de la 6 16 de 25